Rapport du trésorier sur l'exercice 1933

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **14 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1933

Messieurs,

Les comptes au 31 décembre 1933 que j'ai l'honneur de vous présenter montrent un total de recettes de ..... Fr. 319.052 »
en face d'un ensemble de dépenses de 292.393 80

laissant un excédent de ..... Fr. 26.658 20

Nous vous proposons d'utiliser ce reliquat de la façon suivante :

Amortissement du solde déficitaire à fin 1932	12.448 57
Amortissement de créances irrécouvrables (annonces au bulletin)	831 »
pour constituer une provision pour pertes éventuelles sur nos débiteurs.	13.378 63
Fr.	26.658 20

Nos recettes se décomposent comme suit :

Cotisations Paris .... Fr.	161.547 50	
— Lyon	14.950 »	
— Marseille ...	12.600 »	
		189.097 50
Subvention fédérale		82.450 »
Publicité et allocation au Bulletin ...		34.903 80
Intérêts, renseignements, change et divers :		
Paris	9.852 20	
Lyon	885 »	
Marseille	1.863 50	
		12.600 70
		319.052 »

Voici, d'autre part, le détail de nos dépenses :

Appointements	138.450 »
Loyer	29.700 »
Frais généraux	45.902.40
Frais du bulletin	34.903 80
Section de Lyon	20.274 25
Section de Marseille	23.163 35
	292.393 80

Le Bilan au 31 décembre 1933 s'établit comme suit :

ACTIF

Disponible	7.858 38
Créance actuellement indisponible ...	11.830 85
Dû par les annonceurs	761 15
Compte d'ordre et divers	10.443 05
Mobilier	p. m.
	30.893 43

PASSIF

Créditeurs divers	9.082 30
Compte d'ordre	21.811 13
	30.893 43

Nous sommes allés dans la compression de nos dépenses jusqu'à la limite compatible avec nos fonctions et avons ainsi réussi à boucler notre exercice 1933 avec un excédent qui nous permet d'effacer la trace de nos déficits antérieurs.

L'effort fourni par notre personnel a suppléé dans une certaine mesure au manque de ressources qui nous a interdit d'augmenter le nombre de nos collaborateurs en proportion du travail croissant de notre Chambre.

Aussi est-ce du côté de nos membres que nous nous tournons une nouvelle fois en les priant de nous fournir les moyens de continuer une activité de plus en plus nécessaire au maintien des échanges franco-suisses.

Le Trésorier :
Raoul La Roche.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1933

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié lors de votre Assemblée Générale du 16 mai 1933.

Nous avons pointé les chiffres du bilan arrêté au 31 décembre 1933 avec les soldes des comptes qui figurent dans votre comptabilité.

Toutes les pièces justificatives des postes débiteurs et créditeurs ainsi que tous autres documents ont été mis à notre disposition.

Ayant constaté la concordance des chiffres du bilan avec ceux de la comptabilité, nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés dans le rapport de votre dévoué trésorier, M. Raoul La Roche.

Les Commissaires :
F.-G. Marcel. E. de Rham.